



COMPTE RENDU
CSE Réseau Régional de France 3
29 et 30 AOÛT à ROUEN

C'est un CSE ordinaire qui s'est déroulé à Rouen. Il aurait pourtant mérité d'être extraordinaire en raison de la lourdeur de certains points pour danger grave et imminent mis à l'ordre du jour. C'était une première pour Laurence Mayerfeld, la nouvelle directrice du réseau qui a déroulé ses projets stratégiques et dont l'ambition - ne rêvons pas - se traduit toujours à moyens constants bien entendu.

Elle ne s'interdit rien et elle veut « ouvrir largement les portes, au risque de provoquer des courants d'air ou de faire éternuer le réseau ».

Les OS ont salué cette présentation sans langue de bois qui avait le mérite de la clarté, en rupture avec à la nonchalance qui animait son prédécesseur.

Laurence Mayerfeld a annoncé en premier lieu un virage numérique d'envergure avec des formations au web pour tous les cadres du réseau et un vade-mecum pour toutes les équipes de reportage sur le terrain.

« Sur les contenus, on peut ouvrir en grand la porte à tous les personnels. La RCC n'est pas une source d'inquiétude, car étant moins nombreux il faut redynamiser les personnels ! » dit-elle, en s'appuyant sur l'exemple de la chaîne NoA, qu'elle a créé en Aquitaine.

Les élus SNJ ont insisté sur l'info qui doit être sanctuarisée dans le respect des métiers.

Pour les municipales de 2020, la directrice du réseau attend une offre exemplaire et massive, une communication maximale et des partenariats cadres avec les titres de PQR en dehors de ceux déjà liés avec le groupe privé Via.

Autre « dada » de la direction, les régies automatisées et les UTS (Unités de Tournages avec le Smartphone) : ces deux points sensibles feront l'objet d'une négociation nationale avec les organisations syndicales à partir du 11 septembre.

Enfin, Laurence Mayerfeld a enfin martelé son leitmotiv « *équité, professionnalisme et bienveillance* » et a affiché son intention de faire disparaître certaines baronnies dans les antennes au profit de binômes qu'elle veut plus efficaces, associant DR et DRH.

Sur tous ces points, voici le liminaire des élus du SNJ :

[Liminaire CSE Réseau régional Rouen 29 août 2019](#)

Les risques psycho-sociaux : le moment le plus difficile de ce CSE

Avec deux restitutions d'expertise, après les tentatives de suicide de deux journalistes, à Grenoble et Orléans, plus le point sur des situations critiques à Rodez et Antibes, la première journée du CSE a été presque entièrement consacrée aux risques psycho-sociaux qui, dans nos régions, s'aggravent de mois en mois.

Le mérite de ces rapports c'est d'avoir mis la direction dans une posture inhabituelle : impossible pour elle de nier l'évidence, elle se devait de reconnaître sa part de responsabilité. C'est ce qu'a fait la directrice du réseau, mais pas le directeur régional d'Auvergne-Rhône-Alpes, André Faucon, ni le DRH du réseau France 3, Olivier Godard...

À Grenoble et à Orléans, les constats sont accablants : management inadapté, prise en compte insuffisante des alertes portées par les représentants des personnels, les inspecteurs ou les médecins du travail, déni des risques psycho-sociaux ! N'en jetez plus la coupe est pleine. La réponse de la directrice est pour une fois dans la compréhension des enjeux : *« Pour moi, c'est tolérance zéro aux incivilités et c'est valable pour les managers comme pour les salariés. Je serai attentive et réactive. Il faut qu'on réinvente de la bienveillance entre nous. J'aurai une action sur les managers à Grenoble comme ailleurs pour éviter que ça sédimente. Je ne suis pas favorable au tribunal populaire et ne ferai pas tomber des têtes dans cette salle. Mais notre responsabilité, elle est claire. »*

Et d'ajouter un peu plus tard sur la situation d'Orléans : *« Les alertes, l'alerte du médecin du travail, c'est une faute de ne pas en avoir pris la mesure. Je ne peux pas accabler les cadres mais pour autant cela ne veut pas dire qu'on ne veut pas revoir le fonctionnement de toute l'équipe managériale. »*

Ces propos semblent révéler une véritable prise de conscience des situations dramatiques que vivent tant de salariés de France 3 depuis des années. Mais des paroles aux actes, il n'y a qu'un pas qui n'est pas encore franchi.

Pour leur part, les élus SNJ ont rappelé que les dangers et les risques étaient plus qu'avérés. Pas question pour nous de temporiser sur ces dossiers très douloureux : le SNJ prendra toutes les mesures nécessaires pour établir les responsabilités d'un encadrement pathogène et d'une direction des ressources humaines aux abonnés absents, quand elle ne joue pas les pompiers pyromanes.

Grille de rentrée ... la grande braderie

De l'activité en plus, mais sans les moyens qui vont avec, c'est désormais le refrain entendu à chaque CSE...

Et quand on regarde le programme de la rentrée sur les nouvelles tranches de 7 minutes dans chaque antenne, on entre dans une auberge espagnole... avec eau et gaz à tous les étages.

Patrice Schumacher, directeur des antennes, a beau se gargariser avec des formules éditoriales comme travailler dans les territoires reculés, ou rechercher l'hyper proximité et la parole citoyenne, les options des 7 minutes supplémentaires à 11h53 et 18h53 divergent fortement d'une antenne à l'autre...

Cette rengaine sur la proximité retrouvée, c'est un peu "Retour vers le futur" avec en tête de gondole, les locales du réseau.

Certains BRI vont diffuser leurs éditions locales, voire les rediffuser le lendemain, d'autres privilégient le plateau incarné en extérieur. Des BRI comme Orléans ou Antibes ont opté pour

des paroles de lycéens ou dernière mode : le sujet / thématique multi-entrées avec reportage, infographie, desk et chroniques en plateau.

Dans cette cacophonie informative, on peut se réjouir néanmoins d'entendre la direction effectuer un magnifique rétropédalage sur les locales après les avoir enterrées vivantes il y a encore peu.

Boulogne, Le Havre, Metz, Brive voient leurs diffusions élargies hors de leurs territoires et un BIP sera même créé à Calais, qui se trouve pourtant à deux pas de la locale de Boulogne-sur-Mer : cherchez l'erreur.

La directrice a même un scoop pour les élus : « *les audiences des locales seront régulières et publiées* ».

Par ailleurs, le prochain CSE est programmé à Lyon à l'occasion des 20 ans de la locale lyonnaise menacée un temps de disparition et pour laquelle le SNJ s'est battu bec et ongles...

France Bleu sur France 3, une histoire très floue

La direction revient sur un débriefing organisé en présence de Delphine Ernotte au début de l'été pour s'enorgueillir de la multiplication des radios France Bleu filmées pour être diffusées sur le réseau France 3.

On frôle pourtant trop souvent l'amateurisme et ce sont les retours d'expérience qui le montre. Par exemple, une matinale France Bleu à Nice filmée en extérieur mais sous une tente avec les calicots France Bleu Côte d'Azur en toile de fond recréant le décor rafistolé d'un studio, un ratage total en termes d'images.

À Toulouse et à Nice, c'est « Eden » une société de production étrangement omniprésente sur la 3, qui fournit le poste de l'éditeur visuel. Mais on peut se demander si cette boîte trouvera ce profil dans toutes les locales de France Bleu pour la prochaine implantation d'une matinale. Comme le privé s'installe en région à l'instar de BFM TV à Lyon, la direction veut que « *face aux bulldozers du privé qui débarquent, l'audiovisuel public se renforce avec des opérations extérieures en partenariat avec la radio* ».

La qualité sonore est aussi montrée du doigt ainsi que la réception des fichiers vidéo.

Autres problèmes : la charge de travail pour les documentalistes et surtout les droits d'auteurs des journalistes du réseau régional dans ces matinales.

Pour la directrice, « *l'ambition n'est pas d'investir sur les radios filmées mais d'investir sur le linéaire et le numérique* ». Et pourtant tout ça, ça n'est pas donné. La directrice dit en ignorer le détail mais « promis, elle nous dira tout plus tard, quand elle aura des chiffres précis à nous fournir » ! Toutefois elle ne dément pas le chiffre de 9 millions d'euros déjà évoqué en CSE. Et 9 millions d'euros à l'échelle des programmes régionaux, ce n'est pas rien !

La convention de co-production qui lie Radio France à France 3 n'est toujours pas rendue publique. Secret des affaires oblige, selon la direction de Radio France ! Pas du tout confidentielle selon notre directrice du réseau, qui promet qu'elle nous donnera l'essentiel du contenu de cette convention lorsqu'elle sera... signée !

Plus grave, sur le contrôle de nos reportages et sur les droits d'auteurs des journalistes, les commentaires sont expurgés des sujets avant leur passage en radio, et là, la direction ne dit toujours rien.

À la demande du SNJ, une réunion de la commission antennes, rassemblant élus et direction du réseau va se réunir au plus vite, peut-être même avant le prochain CSE pour faire toute la lumière sur les conditions de cette généralisation des matinales France Bleu, qui se fait décidément à la hussarde.

Formation + handicap.

La commission Emploi-Formation a fait le point sur 2018. **Budget** dépensé dans le Réseau : 106% !

Avec 40.000 heures de formation. Sur les 3058 salariés permanents du Réseau, 66 n'avaient pas eu de formation depuis les 3 dernières années.

Une partie du budget a servi à accompagner les formations NoA, la chaîne de Nouvelle Aquitaine, bébé de Laurence Mayerfeld. Les salariés volontaires pour y participer pratiquent sur NoA des activités nouvelles ou hybrides et chacun a dû être accompagné.

La commission rappelle que les salariés doivent avoir un entretien professionnel au moins tous les 2 ans (distinct de l'entretien annuel), et peuvent bénéficier d'une formation non obligatoire au moins tous les 6 ans.

A ce titre, le **CPF** (compte personnel de formation, crédité en euros et non plus en heures) n'est pas encore entré dans les mœurs. Il remplace le DIF. Les droits DIF peuvent être utilisés au titre du CPF. Sur demande des élus, la DRH fera une communication à ce sujet.

Concernant le **handicap**, l'état des lieux 2018 est satisfaisant sur le Réseau. Dans l'ensemble, nous dépassons le cap fixé par la loi de 6% d'emploi de travailleurs handicapés. Le meilleur élève a été le pôle Sud-Ouest, avec 8,17%. Mais il semblerait que les services concernés soient débordés par les dossiers de demande sur le handicap, lesquels attendent beaucoup trop longtemps...

Sur les alternants, un bilan a été réalisé. La commission regrette que la direction veuille en diminuer le nombre cette année. Les élus déplorent que les alternants soient parfois mis trop directement en situation réelle de travail, remplaçant ainsi les CDD... Ils soulèvent le problème de l'avenir de ces jeunes à France 3. S'ils passent le cap de la sélection post-apprentissage, ils vont dans le vivier avec toujours le couperet des 80/120 jours de travail maximum...

La vie du CSE en bref :

- Pour les bons de rentrée scolaire, il y avait urgence ! La commission des marchés vient de choisir entre 3 prestataires : ce sera la société Illicado.
- Pour le voyage au Canada, c'est l'agence Pons Sélectour qui a été retenue.
- Un petit changement sur la commission ASC d'Orléans, où un nouveau membre a été nommé suite à la démission de la secrétaire administrative.
- Enfin, la nouvelle directrice du Réseau régional souhaite que le CSE continue à se déplacer dans les régions. Le prochain CSE aura lieu les 26 et 27 septembre à Lyon, histoire de marquer le territoire, à l'heure où BFM ouvre sur ce territoire, le 3 septembre, une chaîne locale avec 15 journalistes... et où France 3 Lyon fêtera son 20^{ème} anniversaire !

Vos élus et représentant SNJ au CSE : Jean-Manuel Bertrand, Cécile Descubes, Francois Ollier et Francois Verly